

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 97 (1988)
Heft: 1

Artikel: La sortie de secours
Autor: Corset, Jean-Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-681993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RÉFUGIÉS

Jean-Marc Corset*

Imaginez-vous prisonnier dans un labyrinthe. Vous n'avez que deux issues. L'une vous conduit dans un refuge, une barque nommée Helvétie. L'autre est une porte de secours ou... une trappe. Tout dépend de la manière de voir. Le passage du labyrinthe, c'est le destin de tout candidat à l'asile en Suisse. Nombreux sont ceux qui s'échappent par l'issue de secours. Les uns, par désespoir, après un parcours semé d'embûches. Les autres, plus simplement, parce que les portes du paradis leur sont verrouillées à tout jamais.

Parmi les partants, beaucoup disparaissent, ne laissant pour seules traces que des souvenirs à leurs amis impuissants. Les autres frappent à une dernière porte: un bureau d'aide au départ. Créé par la Croix-Rouge suisse, le premier a été mis sur pied à Lausanne il y a deux ans. Le succès de cette expérience pilote a montré la nécessité d'une telle aide. A son tour, la section genevoise de la Croix-Rouge en a ouvert un au mois de mai 1986.

Pour l'heure, deux autres projets sont prévus à Aarau et à Berne. Caritas, de son côté, a organisé un service semblable à Lucerne et à Zurich. Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier dernier, de la nouvelle loi sur l'asile, la Confédération participe financièrement à cette action. Un montant de 1,5 million de francs est accordé pour 1988.

Depuis l'ouverture du bureau lausannois, des anciens requérants de toute la Suisse romande sont venus y chercher une aide pratique. Mais aussi un soutien moral, à l'heure de boucler les valises et de recommencer une nouvelle vie ailleurs.

Vacances forcées

En ce matin de décembre, les frimas helvétiques font rêver de climats plus ensoleillés. Franchissant le seuil du No 2 de l'avenue de Rumine à Lausanne, Carlos Alberto C. ne pense pas vraiment à ses vacances. Pourtant il va bientôt retrouver le Chili, sa patrie, où

Candidats à l'asile

La sortie de secours

Ils ont craqué ou ont été refusés: beaucoup d'anciens requérants quittent la Suisse et son paradis perdu. Pour rentrer au pays ou tenter une nouvelle destination. Une agence de voyages très particulière, la Croix-Rouge suisse, les replace sur orbite.



Au No 2 de l'avenue de Rumine à Lausanne, une agence de voyages pas comme les autres.

débuter la saison estivale. Pour cela, il s'est adressé à une agence de voyages très particulière: le bureau d'aide au départ de la Croix-Rouge suisse.

C'est la première fois que Carlos Alberto frappe à cette porte. (Son nom, comme les autres, est fictif. Sa situation nous oblige en effet à préserver son anonymat. Bien réelles, en revanche, les histoires que nous racontons ici. De même que le nom du res-

ponsable du bureau, Lucas Contomanolis, avec qui se déroulent les entretiens.)

C. A. — Je dois quitter la Suisse le 11 janvier. Le dernier recours a été refusé. Je ne sais pas comment je vais payer mon voyage.

L. C. — Vous êtes seul?

— Ma femme est déjà repartie avec mes enfants.

— Pourquoi?

— Elle est arrivée il y a deux ans. Moi, je suis là depuis le

printemps 1983. Mais après huit mois ils n'ont pas réussi à s'intégrer et sont repartis.

Le juriste, qui prend des notes et consulte les pièces apportées par Carlos Alberto, poursuit:

— *Quelle est votre activité?*

— Je travaille comme concierge. Mais une grande partie de mon salaire, je l'envoie à ma femme. Je n'ai jamais pu faire des économies, car j'ai dû aussi m'occuper d'elle lorsqu'elle est venue ici.

— *Savez-vous que vous pouvez récupérer le deuxième pilier en partant?*

— Oui. Mon patron me l'a dit. Avec cette somme, je pourrai reprendre mon métier: serrurier. Mais l'AVS que je devrais récupérer servira à rembourser une dette.

— *Avez-vous tout réglé? Votre bail? Et votre passeport?*

— Le bail est résilié. Pour mon travail, j'ai déjà un remplaçant. Mais je dois encore retrouver mon passeport. A la Sûreté, ils m'ont dit de repasser...

— *Je m'en charge.*

Méfiance

Après un contact avec la police cantonale, l'affaire est pratiquement réglée.

— C'est facile pour vous de le récupérer, lance Carlos Alberto avec une certaine méfiance, celle que tous les demandeurs d'asile éprouvent quand ils sont confrontés aux rouages de l'administration.

Le juriste de la Croix-Rouge suisse réplique:

— *Craignez-vous que je travaille pour la police?*

— Ça m'est égal!

Le déroulement du retour est une des inquiétudes du service d'aide au départ.

— *Pensez-vous avoir des difficultés?* demande Lucas Contomanolis.

— Je ne sais pas. J'ai quitté le Chili il y a cinq ans, sur une dénonciation. Mais ma sœur travaille dans la marine. En cas d'ennui, elle pourra peut-être m'aider en alertant un haut responsable.

— *S'il vous arrive quelque chose, savez-vous qui contacter? Voulez-vous que quelqu'un vienne vous chercher à l'aéroport?*

Carlos Alberto semble avoir perdu ses illusions.

— Si j'ai des problèmes, je préfère ne pas revenir en Suisse. Je suis déçu. Par exemple au début, après mon arrivée,

* Jean-Marc Corset est rédacteur au journal *Le Matin*. Son article a paru dans le *Samedi-Matin Magazine* du 12 décembre 1987.

j'étais très mal, j'avais de fortes douleurs et je vomissais. A l'hôpital, ils m'ont dit que je n'avais rien. J'ai dû aller ailleurs, là ils m'ont opéré.

Lors de cette visite, il lâche quelques confidences:

— Vous savez, un jour, lorsque mon fils était à l'école ici, il est rentré en me disant: «Je suis capable de faire tout ce que font mes camarades. Mais la maîtresse m'a mis à l'écart parce que je ne parle pas le français.»

Pourtant, Carlos Alberto partira avec de l'amertume:

— J'ai fait connaissance avec des Suisses.

Et d'avouer avant de s'en aller:

— Vous savez, il y a cinq ans que je n'ai pas quitté Lausanne, alors j'ai un peu peur de partir. Ça me fait de la peine.

Le cas est relativement simple, du point de vue administratif. Les dernières formalités étant réglées, reste à obtenir une place dans un avion et le billet. La Confédération va certainement accepter de le prendre à sa charge.

La nostalgie du pays

Kelim, un Kurde arrivé il y a un an et demi, s'est, lui, décidé à partir avant qu'on lui refuse l'asile. Il veut rejoindre sa famille et ses six enfants. Il éprouve trop la nostalgie du pays. Les autorités turques n'ayant pas de dossier à sa charge, il ne craint pas d'être inquiété. Accompagné d'un traducteur, il est venu au bureau de la Croix-Rouge pour qu'on l'aide à récupérer ses papiers d'identité et à organiser son voyage.

Au cours de la matinée, d'autres personnes dont la situation est plus pénible se présenteront. Ainsi une famille chilienne déchirée entre l'obligation de partir, après avoir épuisé toutes les voies de recours, et la volonté de rester dans ce pays. Un délai d'un mois a été obtenu pour préparer son retour dans sa patrie et éviter une expulsion forcée. Ses membres doivent quitter la Suisse avant la fin du mois. Mais un tout dernier espoir les anime encore: être autorisés à émigrer au Canada.

Seuls Juan, un des fils, adulte, et sa mère sont venus.

L. C. — *Pourquoi avez-vous peur? Vous n'êtes pas sur un fichier de la police?*

J. — Je n'ai pas peur pour notre arrivée à l'aéroport. Mais

après quelques semaines, que va-t-il nous arriver?

— *Si vous voulez, vous pouvez aller en Argentine. Avec un passeport valable, vous resterez quelque temps et vous rentrerez ensuite au Chili.*

L'incertitude est totale quant à leur avenir dans leur pays d'origine. Ils n'ont plus rien, la maison avait été vendue avant leur départ. Ils craignent pour leur sécurité. Le père est miné dans sa santé à cause d'une situation sans lendemain ajoutée aux conflits familiaux que toute cette affaire a engendrés; la mère est à bout, elle craque. En sanglots, elle est consolée par son fils. Bien que tout soit réglé, les billets pratiquement en poche, ils ne savent pas de quoi demain sera fait.

cupérer les pièces d'identité et les contributions versées aux assurances sociales.

Autre tâche, la recherche d'un pays tiers. Les demandeurs d'asile refusés tentent parfois leur chance ailleurs. Essentiellement en Australie, au Canada ou dans quelques pays africains où les portes de l'immigration ne sont pas encore hermétiquement closes. Enfin l'organisation du voyage, avec un accueil à l'aéroport si nécessaire. Une partie des frais est prise en charge.

La destination des gens qui partent varie dans le temps. Comme la conjoncture. Mais les indices se mesurent aux dangers encourus après le retour. Pas de Tamouls aujourd'hui, excepté un qui voudrait se rendre en Inde. En outre, il arrive parfois que des réfugiés

même qu'il n'a pas encore obtenu de réponse à son dernier recours.

— Quand je suis parti, le plus petit de mes enfants avait un an. Je ne l'ai plus revu. Notre torture est psychologique, nous n'en pouvons plus de vivre séparés, mes enfants là-bas, nous ici. Mon fils, âgé de 16 ans, nous a rejoints clandestinement. Il est resté huit mois et a préféré repartir. Peu de temps après son arrivée, il m'a dit: «Papa, tu es un mort vivant. Tu n'es plus comme avant, tu as perdu ton courage.» Et il m'a donné son opinion: «Dans notre situation, la Suisse est une prison, car tu ne peux même pas recevoir ta famille.»

Gagné par la déprime, Sebastian a pris sa décision. Il part, avec sa femme.



Lucas Contomanolis: sa tâche, organiser la filière pour un départ sans problème.

Démarches humanitaires et pratiques

Humanitaires autant que pratiques, les démarches du bureau de la Croix-Rouge sont multiples: l'information tout d'abord, notamment pour savoir si les anciens requérants figurent sur une liste noire dans leur pays d'origine ou s'ils sont recherchés. Dans certains pays, diverses sources permettent de le savoir. En Suisse, il faudra mettre leur situation en ordre, ré-

ayant obtenu l'asile cherchent à émigrer dans un autre pays. Les destinations fréquemment demandées à l'heure actuelle sont l'Australie, le Canada, la Turquie, le Zaïre, l'Afrique de l'Ouest et, surtout, le Chili.

Ainsi la famille L., qui va y retourner. Lui le père, Sebastian, est là depuis janvier 1983. Sa femme l'a rejoint il y a deux ans. Après presque cinq années d'attente, il n'en peut plus. Il a perdu patience. Alors

— Tout peut m'arriver. Avant que je parte, j'étais surveillé, je soutenais des prisonniers politiques. Parce que j'aime la justice. Malgré les risques, nous rentrons. Pour les enfants.

Il a pris rendez-vous avec Lucas Contomanolis, car il aimerait que sa femme puisse repartir au plus vite auprès de ses enfants. Lui attendra encore la réponse du CIM, le Comité intergouvernemental pour les migrations, qui met
(Suite en page 14)

RÉFUGIÉS

(Suite de la page 11)
sur pied un programme pour le retour et la réintégration professionnelle au Chili. Réalisé à la demande des autorités suisses, ce projet permet à quelque 200 Chiliens de bénéficier depuis janvier d'une assistance immédiate et de prêts pour redémarrer dans une activité professionnelle. La contribution financière de la Confédération s'élève à quelque deux millions de francs.

Sebastian est tailleur, mais en Suisse il a exercé la profession de peintre en bâtiment. Sa femme est couturière. Ensemble, ils espèrent bien pouvoir monter quelque chose grâce à cette aide.

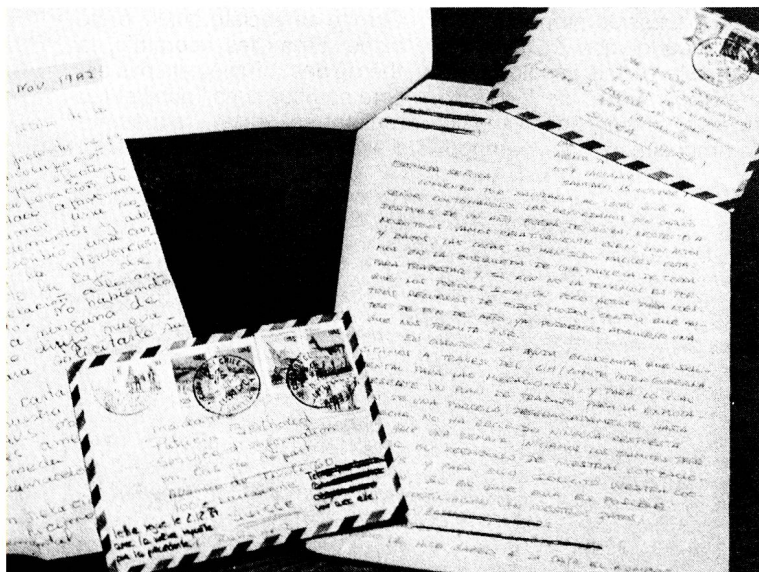
Ces personnes font partie des quelque 465 dossiers que le juriste de la Croix-Rouge à Lausanne a ouverts depuis deux ans. Les trois quarts ont abouti à une solution.

Mais qu'advient-il des an-

Avec des timbres de Turquie, du Ghana ou du Chili. Partie il y a un an et demi, une famille a écrit en octobre: «Nous allons relativement bien, mais les choses ne sont pas faciles, il y a des hauts et des bas. Nous cherchons à acheter une parcelle de terre pour l'exploiter. Les prix sont très élevés, mais nous avons confiance...»

En s'adressant de leur plein gré aux bureaux d'aide au départ, les candidats tentent de rejoindre leur pays de destination comme des «touristes». Une filière qui doit leur éviter d'être mis dans l'avion sous la contrainte des policiers.

Reste que pour tous ces anciens requérants d'asile les valises ont remplacé les cadeaux sous le sapin de Noël. Des valises remplies d'incertitude pour l'avenir. □



Nouvelle vie ailleurs: de temps à autre, une lettre ou une carte postale avec quelques mots rassurants. (Photos: Ph. Ungricht)

ciens requérants après leur retour?

– Nous n'avons pas toujours des nouvelles, admet Lucas Contomanolis. Mais nous n'avons pas trop de craintes. S'ils avaient des ennuis, leurs amis nous avertiraient. C'est parfois la famille qui nous informe. Et puis, de plus en plus souvent, ils écrivent.

Parfois une lettre ou une carte

Témoins, ces lettres et ces cartes postales adressées à la Croix-Rouge de Lausanne.

ANNIVERSAIRE

Pro Mente Sana fête son dixième anniversaire

A l'écoute des malades psychiques

Le président de Pro Mente Sana, M. Thomas Plattner, recevait le 10 novembre dernier des mains de M. Kennel, vice-président de la CRS, la médaille Henry Dunant décernée à sa Fondation. Cette année, Pro Mente Sana fête par ailleurs ses dix ans d'existence. Deux raisons suffisantes donc pour présenter un peu plus en détail l'activité de cette Fondation qui se veut le défenseur des personnes souffrant de troubles psychiques.

B.M.

Dans notre société où les mots «réussite» et «rendement» reviennent comme des leitmotivs, souffrir de troubles psychiques ou avoir fait un séjour en institution psychiatrique équivaut à être pratiquement exclu du monde du travail.

C'est pour abattre les préjugés, faire mieux comprendre les personnes souffrant de troubles psychiques et faciliter leur réinsertion dans la société, et c'est aussi pour stimuler l'entraide entre les patients et leur entourage qu'est née, il y a 10 ans, la Fondation Pro Mente Sana.

Après des débuts très modestes – l'équipe ne comprenait que deux personnes, un juriste et une socio-pédagogue – Pro Mente Sana s'est rapidement développée devenant le «lobby» des malades psychiques. Des secrétariats régionaux ont vu le jour au Tessin et en Suisse romande pour soutenir l'action du Secrétariat central. Une belle performance pour cette Fondation privée qui a reçu en novembre dernier la médaille Henry Dunant de la Croix-Rouge suisse.

Concrètement, les tâches principales de Pro Mente Sana sont le conseil aux personnes souffrant de troubles psychiques ainsi qu'à leurs familles et aux institutions. La Fondation soutient par ailleurs des projets d'avant-garde en matière de psychiatrie sociale et fournit un gros effort d'information envers le public.

De nouvelles résolutions

Mais pour son dixième anniversaire, Pro Mente Sana n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers. Elle s'est au contraire donné de nouvelles directives, car il reste beaucoup à faire. Il faut renforcer les contacts directs avec les malades psychiques et leurs familles, resserrer les liens avec les milieux professionnels. La Fondation veut aussi, et c'est là l'une de ses préoccupations majeures, renforcer son engagement socio-politique, c'est-à-dire démontrer au niveau de la société les points faibles, les problèmes et les questions qui apparaissent au travers de destins isolés afin d'induire un changement. A cet effet, Pro Mente Sana veut intensifier ses contacts avec

L'ORGANISATION FAÏTIÈRE SUISSE

Pro Mente Sana a été fondée en 1978 grâce à une donation d'une ancienne patiente et au soutien de la Société suisse d'utilité publique. PMS est devenue une organisation faïtière regroupant aujourd'hui 130 organisations et institutions actives dans le domaine des conseils, de la représentation d'intérêts, de l'assistance et des soins en faveur des malades et handicapés mentaux. Près de la moitié de ses 800 000 francs de dépenses annuelles est couverte par l'Office fédéral des assurances sociales. Les cantons en payent aussi une petite partie, qui va cependant croissant; d'autres services publics, des donateurs et des institutions privés augmentent également ses ressources. Dès cette année, les associations affiliées payeront une modeste cotisation; par ailleurs, les particuliers pourront désormais devenir membres de PMS. La cotisation inclut l'abonnement au bulletin Tout comme vous, que les non-membres peuvent aussi demander.

Secrétariat régional de la Suisse romande:
Quai Ruchonnet 45, 1003 Lausanne, Téléphone 021 20 00 92.